

PYRENEES-ATLANTIQUES
**Liste des immeubles protégés au titre de la législation
sur les monuments historiques et sur les sites**
Liste actualisée au 01/04/2009

Horizons Palois

Billère

- **Terrains dits « du Golf »** constituant la vue du parc de Pau vers le Gave (parc. n° 162 à 176 et 94p, section AB). (S. Ins. : 18/04/1944).

Bizanos

- **Parc du Château de Franqueville** (parc. n° 175, 176 bis, 177 à 179, 180 bis, 181 bis, 182, 183, 185 à 192 bis, 193 à 195, 205, 206, 206 bis, 207, 208, 208 bis, 209, 209 bis et 210 à 214, section C). (Site Classé : 18 avril 1944).

Gelos

- **Parc de la villa Estefani** (parc. n° 464 et 466 à 470, section A). (Site Classé : 18 avril 1944).
- **Parc du domaine dit « le Vignal »** (parc. n° 323, 326, 471 à 479 et 481 à 485, section A). (Site Classé : 18 avril 1944).
- **Parc du domaine Montfleury** (parc. n° 815, 825, 829 à 835, section A). (Site Classé : 18 avril 1944).
- **Parc du domaine de la Tisnère** (parc. n° 398, 405, 408, 409, 420, 421, 789 à 791 et 801, section A). (Site Classé : 18 avril 1944).
- **Parc de la propriété dite « Nirvana »**, (parc. n° 454p, section A) ; la limite est du site est formée par une ligne qui suit le contour nord-sud de l'angle rentrant sud-est de la parcelle et se prolonge dans cette direction jusqu'à la rencontre de la limite nord de la parcelle). (Site Classé : 18 avril 1944).
- **Parc du domaine dit « le Tinot »**, (parc. n° 790 à 792 et 794 à 798, section A). (S. Ins. : 18/04/1944).
- **Parc de la villa Montrose** (parties des parc. n° 453 et 454, section A, définies par les murs de clôture). (S. Ins. : 18/04/1944).

Gelos et Jurançon

- **Parc du domaine de Guindalos** (parc. n° 10, 13 à 19, section B de Jurançon, et n° 396 à 399, section A de Gelos). (Site Classé : 18 avril 1944).

Gelos, Mazères et Bizanos

- **Saligues bordant le gave de Pau** (y sont inclus et le délimitent : au sud, les parc. n° 207, 206, 189, 191, 192, 193, 195, 196, section C de Mazères, n° 245, 240, 241, 239, 234, 233, 232, 231, 186, 189, 34 section A de Gelos ; à l'ouest, les parc. n° 34, 33, 32, 31, section A de Gelos, au nord, les parc. n° 32, 31, section A de Gelos, n° 199, 202, 203, section C de Mazères, n° 114, section C de Bizanos ; à l'est, les parc. n° 114, section C de Bizanos, n° 207, section C de Mazères). (S. Ins. : 18/04/1944).

Jurançon

- **Parc du domaine du « Clos Henry IV »** (parc. n° 181 et 184 à 186, section D). (Site Classé : 18 avril 1944).
- **Parc de la propriété dite « Château Ollé-Laprune »** (parc. n° 132, 140 et 145 à 155, section C). (Site Classé : 18 avril 1944).
- **Parc du domaine de Mont-Riand** (parc. 260, 261, 263, section D). (S. Ins. : 18/04/1944).
- **Parc du château de Perpigna** (parc. n° 86 à 89, 92 à 95, 95 bis, 97 à 100 et 100 bis, section C). (S. Ins. : 18/04/1944).
- **Parc de la villa «Castel-Forgues »** (parc. n° 111 et 114, section C). (S. Ins. : 18/04/1944).